

2021 DAC 55 Subventions (80.000 euros) et avenants à conventions avec 4 associations culturelles dans le cadre des événements estivaux et de rentrée soutenus par la Ville de Paris.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des événements estivaux et de rentrée soutenus par la Ville de Paris visant à soutenir des initiatives artistiques accessibles gratuites dans l'espace public ou dans le cadre d'actions hors les murs menés par des lieux culturels, je vous propose d'apporter votre aide à plusieurs structures œuvrant dans le champ du spectacle vivant.

Dans le cadre de l'édition 2021 de Paris Plages, deux équipements culturels, la Place et le Théâtre de la Ville, se sont mobilisés pour proposer des activités gratuites aux Parisiens et Parisiennes.

L'association La Place – Centre culturel hip hop a proposé une programmation intitulée « La Place sur Seine » qui s'est déroulée du 10 juillet au 22 août 2021 au square Federico Garcia-Lorca sur le quai de l'Hôtel de Ville au sein de Paris Plages. En partenariat avec L'Aérosol, La Place sur Seine a particulièrement mis à l'honneur le graffiti et le street art en confiant chaque semaine à un artiste la réalisation d'une fresque de 40 mètres, l'exposition de toiles dans une mini galerie éphémère les week-ends, ainsi que 3 ateliers graffiti chaque mercredi. Ces cartes blanches ont été confiées aux artistes Reso, Dize, Lady K, Pimax, MG la Bomba, Kaldea, Kzper et Junky. En parallèle, il a été également proposé 12 DJ sets et des ateliers de djing, des démonstrations et cours de différentes danses hip hop, des conférences ou encore des ateliers d'écriture rap. Pour soutenir cette action, je vous propose d'attribuer une subvention de 20.000 euros à l'association La Place – Centre culturel hip hop.

L'association du Théâtre de la Ville a assuré tous les samedis de l'été une permanence sur Paris plages pour proposer des consultations de poésie, de danse ou de musique. Des consultants de la Troupe de l'Imaginaire, soit une dizaine d'artistes, se sont répartis sur les Rives de Seine et le Bassin de la Villette dans le cadre de Paris plages pour aller à la rencontre des publics. Pour soutenir cette action, je vous propose d'attribuer une subvention de 15.000 euros à l'association Le Théâtre de la Ville.

Deux autres équipements, le Théâtre 14 et le Théâtre 13, ont proposé à la fin de l'été des événements hors les murs, dans le souci d'ancrer leurs propositions artistiques au plus près des habitants, dans le cadre de la « Ville du quart d'heure ».

L'association Théâtre Paris 14 qui exploite le Théâtre 14 a proposé aux habitants un temps fort du 3 au 5 septembre 2021 avec 40 propositions gratuites en plein air dans 8 lieux du quartier de la Porte de Vanves (14 e) : des représentations de spectacles, des lectures, des séances de cinéma en plein air, des ateliers parents-enfants ont constitué la deuxième édition du ParisOFFestival. En effet, à l'été 2020 le Théâtre 14, en réponse aux mois de fermeture complète dus au premier confinement, avait imaginé le ParisOFFestival, rassemblant de nombreuses compagnies initialement programmées dans le OFF d'Avignon qui avait été annulé. Pensé d'abord pour les compagnies, le festival s'est révélé une fête populaire amenant des publics de la Porte de Vanves à découvrir le spectacle vivant. C'est pour cette raison que le théâtre a choisi de renouveler un temps fort hors les murs à la rentrée 2021. Pour soutenir cette action, je vous propose d'attribuer une subvention de 40.000 euros à l'association Théâtre Paris 14.

L'association parisienne pour l'animation culturelle et sportive (APACS), qui exploite le Théâtre 13, propose 8 représentations du spectacle UBU d'Olivier Martin-Salvan du 9 au 19 septembre 2021 dans le gymnase du lycée Claude Monet et dans la cour extérieure de la Mairie du 13^{ème}.

Cette programmation hors les murs lance la saison du nouveau directeur du théâtre, Lucas Bonnifait, qui succède à Colette Nucci. Avec ce projet décalé mêlant art et sport, le nouveau directeur inscrit le Théâtre 13 dans la dynamique de l'Olympiade parisienne (2021-2024). Pour soutenir cette action, je vous propose d'attribuer une subvention de 5.000 euros à l'association APACS.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer les avenants à conventions avec les 4 structures suivantes pour un montant total de 80.000 euros :

- l'association La Place – Centre culturel hip hop pour 20.000 euros
- l'association Le Théâtre de la Ville pour 15.000 euros
- L'association Théâtre Paris 14 pour 40.000 euros
- L'association APACS pour 5.000 euros.

La Maire de Paris